



Appel à projets PIA 2



SGAR
Occitanie

Fiche N° 12

Concours d'Innovation Numérique

ouverture continu – **clôture** 05/07/2017 Date limite de dépôt des pré-propositions du 5e relevé de projets : 5 septembre 2017 à 12h (midi) Date limite de dépôt des propositions détaillées du 5e relevé de projets : 12 janvier 2018 à 12h (midi)

Pour qui ?	Les sociétés basées en France, existantes (PME ou ETI) ou en cours de création, proposant seules ou à plusieurs un projet ou service disruptif
Pourquoi ?	Ce nouveau concours d'excellence est dédié aux projets innovants mobilisant le numérique pour développer des produits ou services innovants permis par le numérique, que ce soit des innovations relevant de l'expérience utilisateur, du modèle d'affaires ou de l'organisation ou des innovations technologiques comme le recours à l'intelligence artificielle, le big data, le cloud computing, la réalité augmentée ou les objets connectés par exemple
Pour quels projets ?	Les projets candidats devront s'inscrire dans l'une des 8 thématiques applicatives du concours : <ul style="list-style-type: none">• Mieux vivre : santé, sport, bien-être• Partager : biens communs, consommation collaborative• Mieux apprendre et se cultiver : culture, média, loisirs, éducation• S'entraider : services à la personne, bien social• Mieux se déplacer : ville, tourisme et mobilité• Mieux consommer : paiement, finance, commerce• Mieux produire : biens de consommation, usine du futur, bâtiment et infrastructures• Construire une croissance verte : environnement, économies d'énergie
Quel financement par le PIA ?	Typiquement, la durée d'un projet est de 12 à 18 mois, pour un coût total de projet de l'ordre de 0,5 à 3 millions d'euros. Le soutien à hauteur de 50% maximum les dépenses du projet (l'aide sera octroyée pour moitié en subvention et pour moitié en avance remboursable)
Quels critères de sélection ?	La sélection des meilleurs projets se fera en deux temps : Première pré-sélection sur la base d'un dossier écrit décrivant le projet Audition par un comité d'experts indépendants et de représentants de l'Etat et de Bpifrance Suivi d'une instruction détaillée du projet en vue d'une décision de financement Les critères sont : <ul style="list-style-type: none">• Adéquation aux objectifs du concours• Ambition et pertinence de l'innovation• Valeur d'usage, ambition marché et potentiel économique• Crédibilité de l'équipe
Qui contacter ? Où se renseigner ?	
Opérateur de l'État	Bpifrance : Contacts Bpifrance : par e-mail : adminfsn@bpifrance.fr par téléphone : Franck Bernard : 01.41.79.88.10 - Julien Simon - Tél. : 01 53 89 87 25 - Jean-Claude Carlu : 01.41.79.91.50
SGAR Occitanie	Réfèrent de l'appel à projet : Simon Leguil, SGAR et DIRECCTE Occitanie Mél : simon.leguil@direccte.gouv.fr ; Tél : 05 34 45 33 96
Documents de référence	Les dossiers de candidature sont à déposer en ligne sur le site https://extranet.bpifrance.fr/projets-innovants-collaboratifs Cahier des charges : http://www.bpifrance.fr/content/download/22116/272584/version/2/file/Cahier%20des%20charges%20CIN%202016-06-03.pdf Dépôt des projets : https://extranet.bpifrance.fr/projets-innovants-collaboratifs/

